

# Technocratie néolibérale et rationalisation démocratique

Fabrice Caudron - Lidwine Maizeray - Yannick Schwamberger  
Maîtres de conférences  
IAE Lille – LUMEN

## **Introduction**

Le point de départ dialectique de cette communication pose la contradiction intrinsèque entre la technocratie néolibérale et le processus démocratique. Le néolibéralisme est entendu comme une forme de rationalité qui recherche intrinsèquement une efficacité optimale des humains et non humains (au sens de M. Callon et B. Latour, 2002). Cette visée néolibérale renvoie le processus démocratique dans les sphères de l'idéologie et de l'irrationnel. Au niveau des organisations, le management en constitue un avatar : le (auto-)gouvernement des individus et des organisations sur un principe d'efficacité intrinsèque. Nous nous basons sur les travaux du philosophe états-unien Andrew Feenberg pour envisager la possibilité d'une démocratisation du management qui mette en question l'enjeu intrinsèque d'efficacité porté par la technocratie néolibérale.

## **1. Le management, avatar de la technocratie néolibérale**

### **1.1. Néolibéralisme et technocratie**

« Le néolibéralisme définit en effet une certaine norme de vie dans les sociétés occidentales et, bien au-delà, dans toutes les sociétés qui les suivent sur le chemin de la 'modernité'. Cette norme enjoint à chacun de vivre dans un univers de compétition généralisée, elle somme les populations d'entrer en lutte économique les unes contre les autres, elle ordonne les rapports sociaux au modèle de marché... » (Dardot & Laval, 2010, p5). Ainsi définit, le néolibéralisme n'est pas tant une idéologie ou une politique économique qu'une *rationalité*. Cette nouvelle rationalité dicte l'action des gouvernants tout autant que la conduite des gouvernés. Le but ultime est d'obtenir un « auto-gouvernement de l'individu lui-même » (p 14, les auteurs reprenant des éléments de la pensée de Foucault), Le néolibéralisme correspond alors au « déploiement de la logique du marché comme logique normative, depuis l'Etat jusqu'au plus intime de la subjectivité » (p 21) et porte ainsi en lui-même une dimension totalitaire.

Pour Feenberg, la référence constante au « rapport coût-bénéfice » relève de cette logique néolibérale (Feenberg, 2017, p 80). Les individus et les organisations sont invités à penser en terme de rationalité néolibérale : la recherche constante -en fait de nature- d'efficacité. Par exemple, au niveau des organisations, l'entreprise pourra réaliser un calcul rationnel coût-bénéfice lié à la transgression de la loi. Le coût d'une amende peut être important mais s'il est compensé par les bénéfices générés par sa transgression alors il est rationnel de contrevenir à la loi au moment où a lieu le calcul. C'est ainsi que de grandes entreprises cumulent des amendes de plus en plus importantes : en 2017, l'Union Européenne a condamné Google à 2,4 milliards d'euros d'amende pour abus de position dominante ; en 2016 la même UE avait déjà condamné Apple au remboursement de 13 milliards d'euros à l'Irlande ; en 2009, Pfizer a quant à lui été condamnée à 2,3 milliards de dollars pour pratique frauduleuse. Que ces pratiques illicites puissent aboutir au décès d'individus ne change rien au calcul (dans le cas de l'industrie pétrolière, cigaretière ou pharmaceutique par exemple). Au niveau individuel, le citoyen est invité à raisonner de la même manière : le programme politique pour lequel il compte voter répond-il bien à une logique d'efficacité qui garantit un résultat positif ? Le médicament qu'il doit prendre répond-il à un rapport coût-bénéfice établi ? En l'absence de mesure jugée valide, le protocole n'est pas jugé acceptable, excluant par exemple la dimension thérapeutique du lien humain patient/soignant (le mécanisme de la Tarification A l'Acte

au sein de l'hôpital par exemple) ou des effets impossibles à évaluer en raison d'une opacité causale (la problématique du lien entre régime alimentaire et longévité par exemple).

Le management serait alors gouverné que par une logique intrinsèque d'efficacité. L'objectif est une meilleure auto-gouvernance de l'organisation et de l'individu. Cette gouvernance se traduit par des techniques de gestion qui s'appliquent aux objets, aux personnes, aux structures... bref à tous les actants, quels qu'ils soient.

## 1.2. Technocratie managériale

« Les gestionnaires sont des gens sérieux et efficaces qui n'ont donc pas de temps à perdre dans une quelconque réflexion épistémologique », Alain-Charles Martinet, in Vincent de Gaulejac (2005), entrée du deuxième chapitre sur l'« idéologie gestionnaire ».

Dans son ouvrage « (Re)penser la technique », Feenberg nous propose une typologie des différentes approches philosophiques de la technique, incluant également certains aspects des sciences sociales.

**Tableau : Les différentes théories de la technique (adapté de Feenberg A., 2004, p 32)**

Technique	Autonome	Contrôlée
Neutre	2. Déterminisme (marxisme traditionnel)	1. Instrumentalisme (progressisme libéral)
Dotée de valeurs	3. Substantialisme (moyens et fins forment un système)	4. Théorie critique (choix de systèmes moyens/fins)

Dans le cadran n°1, la technique est perçue comme un phénomène contrôlé et contrôlable, c'est l'adage (naïf selon Feenberg) : « un outil, une technique, on en fait ce qu'on veut ». On peut retrouver ce type de discours en gestion autour, par exemple, des Technologies de l'Information et de la Communication en tant qu'élément de la stratégie d'une entreprise. C'est une approche résolument positive de la technique qui prévaut ici, celle-ci n'étant pas gouvernée par une logique interne aliénante ou, *a contrario*, émancipatrice.

Dans le deuxième cadran, la technique est incontrôlable : elle est déterminante et structure l'activité humaine. Par exemple, au sens de Marx, l'évolution technique structure les modes de production. Elle ne comporte pas en elle-même de valeurs spécifiques, ce qui ne la rend pas dangereuse en elle-même. Elle évolue indépendamment des contingences historiques et de l'environnement social qui l'entoure.

Dans le troisième cadran, la technique reste autonome mais sa logique de fonctionnement répond à des valeurs bien déterminées sur lesquelles les acteurs ne peuvent ni se prononcer ni agir (efficacité ou performance dans le contexte néolibéral). Au sein de ce courant, on retrouve Jacques Ellul et sa description du système technicien dont la réflexion peut être mise en parallèle avec celle de Gaulejac sur l'idéologie gestionnaire et le pouvoir managérial. Le management impose alors à la société et aux humains des modes de fonctionnement dont la finalité correspond à celle de la technique, c'est-à-dire l'efficacité. Cela se traduirait notamment par la « quantophrénie » (la folie des chiffres, du mesurable), les discours sur la qualité totale ou encore une communication paradoxale. On prône l'autonomie des individus tout en accroissant les procédures de contrôle aboutissant à des dysfonctionnements majeurs comme le montrent les dysfonctionnements des hôpitaux publics français depuis la mise en place de la tarification à l'acte -T2A- ou les travaux d'Alvesson sur la recherche dans les *Business School*.

Le cadran n°4 du tableau de Feenberg correspond à une forme de constructivisme raisonné. Le quatrième temps est celui de la théorie critique, celui d'un anti-essentialisme, d'un constructivisme qui « affirme que les toutes premières formes d'une nouvelle technologie permettent d'envisager un grand nombre d'actualisations possibles » (Feenberg A., 2004, p 33). En d'autres termes, si la rationalisation néolibérale contient des valeurs qui lui sont propres (l'efficacité), il convient de tenir compte de la façon dont se sont construites ces valeurs mais aussi, de la façon dont les acteurs s'approprient la technique pour mieux en contester, parfois, les valeurs intrinsèques. L'approche défendue ici tente de tenir compte des contraintes imposées aux acteurs par la logique technocratique mais se veut, dans le même temps, résolument anti-déterministe.

## 1.3. L'ambivalence du management : le concret comme guide ?

Peut-on affirmer que cette logique néolibérale n'est pas sujette à amendements, à négociations liées notamment à la manière de définir ce que l'on entend par « efficacité » et « performance » ? Comment positionner le

management comme avatar de la technocratie néolibérale ? D'un côté, prévaudrait une logique fonctionnelle caractérisée par la recherche de l'efficacité (le management s'appuie essentiellement sur l'analyse et la production de techniques y compris des techniques de « gestion de soi »). De l'autre côté, se développerait une logique réflexive, dite « méta-technique », consistant à mettre en valeur les normes implicites de la technique et son processus d'appropriation par les acteurs.

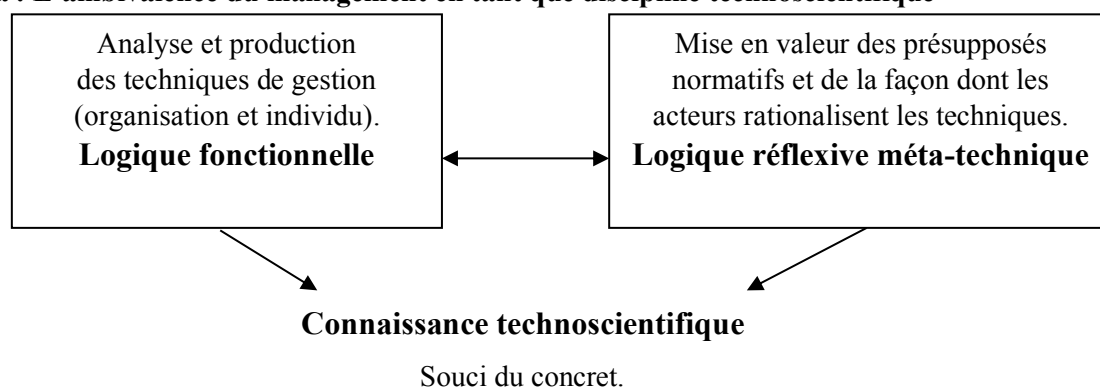
Le management, dans la première perspective, contribue au développement de techniques dites « efficaces » au sens d'un rapport coût-bénéfice positif (outils, instruments, méthodes de développement personnel...). Celles-ci visent à répondre à une logique qui traduit la correspondance entre les objets qu'elle produit et les intérêts de l'entreprise. C'est une logique de recherche d'efficacité que Feenberg nomme « instrumentalisation primaire ». Cette logique caractérise l'approche essentialiste. Elle permet de mieux comprendre la logique de fonctionnement interne de la technique : en quoi consiste l'efficacité qu'elle incarne ? Décontextualisé et simplificateur, le management répond alors au seul principe d'efficacité. Il doit permettre un meilleur pilotage des organisations en général et des individus par eux-mêmes.

Est-il possible de dépasser l'instrumentalisation primaire ? Si les techniques sont accaparées par les acteurs, instrumentalisées selon les termes de Feenberg (c'est l'instrumentalisation secondaire), les individus sont susceptibles de s'émanciper des cadres que le management leur impose en développant des tactiques d'adaptation à leur contexte qui s'affranchissent, au moins partiellement, de l'instrumentalisation primaire. Ce processus d'instrumentalisation secondaire, mis en œuvre par les utilisateurs de la technique, répond à un souci de concrétisation : la logique intrinsèque de la technique est dépassée pour que celle-ci puisse mieux répondre au contexte. Par voie de conséquence, prôner l'idée d'un management qui nierait cette capacité des acteurs à changer la technique elle-même reviendrait aussi à « faire injure » au concret. C'est ce que propose la pensée néolibérale : elle est en elle-même une insulte au concret car décontextualisée.

Au passage, la recherche en management produirait alors une connaissance de nature technoscientifique. Dans son souci d'être finalisée, c'est-à-dire portée vers l'action efficace, « quel que soit le statut final de la connaissance technoscientifique, elle [la recherche en gestion] est ce que nous tenons pour la vérité dans les décisions de politique générale » (Feenberg A., 2004, p 37). Or, pour Feenberg, « les questions techniques pratiques ne se décident pas sur des bases épistémologiques » (p 37). Les sciences de gestion en tant que discipline ne peuvent donc se positionner que par rapport au concret. C'est leur intérêt épistémologique que d'interroger les présupposés normatifs des techniques managériales afin d'en induire des propositions d'action qui amendent la technique, dans un souci d'adaptation au contexte, dans un souci du concret. Une connaissance gestionnaire qui ne produirait que des techniques passerait sous silence les présupposés normatifs (l'instrumentalisation primaire) qui la structure et en limiterait alors la portée concrète.

*A contrario*, une connaissance managériale, qui ne produirait qu'une mise en valeur de ces présupposés, manquerait également sa rencontre avec le concret. Dans cette perspective, elle ne propose pas de réforme des techniques de gestion qu'elle prétend analyser, oubliant ainsi que ces techniques s'imposent comme des vérités dans les organisations et chez les individus. Elle passerait sous silence tout le processus d'instrumentalisation secondaire décrit par Feenberg ; celui qui consiste à actualiser la technique, à la rendre plus concrète, adaptée au contexte.

**Schéma : L'ambivalence du management en tant que discipline technoscientifique**



La connaissance technoscientifique en management ne relève donc pas seulement du travail des chercheurs en sciences de gestion, mais aussi des acteurs capables de produire et d'utiliser la technique. Face à cela, nous nous rapportons à l'idée selon laquelle « seul le but ultime de la recherche ne doit pas être oublié : éclairer et aider les acteurs qui sont confrontés aux problèmes concrets de management » (Thiéart R.-A., 2014, p 5). Ce souci du concret n'est pas réduit pour autant à une approche techniciste.

## 2. Une voie sortie démocratique ? Le concept de rationalisation démocratique appliqué au management

### 2.1. La rationalisation démocratique

Le concept de rationalisation démocratique a été emprunté à Andrew Feenberg, philosophe de la technique, défenseur d'une approche constructiviste et dont la pensée a largement inspiré le déroulé de la réflexion qui suit. Feenberg a introduit ce concept de rationalisation démocratique pour désigner ce qui « se rapporte aux interventions d'utilisateurs qui défient les conséquences nocives, les lieux de pouvoir antidémocratiques, et les barrières à la communication qui se sont enracinées dans les techniques » (Bakardjieva M. et Feenberg A., 2002 ; Feenberg A. et Bakardjieva M., 2004).

Andrew Feenberg se qualifie lui-même d'anti-utopiste de gauche. Outre-atlantique, son ouvrage « (re) penser la technique » (2004) a été considéré comme « décisif ». Il soutient l'idée qu'« en ce début de nouveau millénaire, la démocratie semble prête à franchir une autre étape. Sous l'effet du mouvement écologiste, la question de la technique est maintenant sur le point de prendre place dans le domaine sans cesse élargi des thèmes soumis à l'interrogation démocratique. » (p. 11). Son livre traite d'abord de la façon dont s'organise la démocratisation de la technique, à travers une discipline que l'on nommerait en France, « sciences de l'ingénieur ». Il fait également référence au management comme technique de gestion des entreprises. Sa réflexion sur la technique en général s'applique aussi aux techniques de gestion, au management.

Face à une technicisation de la société que de nombreux auteurs critiquent et condamnent (Ellul J., 1990), il convient de réagir afin de faire en sorte que les citoyens ne se voient pas désinvestis de leurs prérogatives par la légitimité de l'expertise. C'est de lutte contre la technocratie dont il s'agit. Partant du constat que c'est la technique qui domine le mode de fonctionnement des sociétés modernes, il fait de celle-ci un enjeu démocratique majeur, d'autant plus important que la recherche d'efficacité risque de devenir l'unique horizon de sa logique. C'est ici que réside l'aspect normatif de sa démarche. Pour le reste, il tente de développer un raisonnement qui s'affranchisse de références doctrinales.

Feenberg commence par passer en revue un certain nombre de philosophes ayant été amenés à réfléchir sur la façon dont pourrait se développer une approche démocratique de la technique. Habermas, par exemple, amène l'idée d'un consensus démocratique passant par la communication et excluant la technique en tant que telle. C'est justement ce type d'argument que conteste Feenberg : **puisque la technique constitue la composante majeure des sociétés modernes, l'enjeu démocratique se pose à elle d'abord**. Contourner le problème par l'agir communicationnel revient à nier le problème fondamental de notre rapport à la technique. Pour régler les problèmes de gestion d'une entreprise, la solution habermassienne serait de promouvoir un échange consensuel en dehors du contexte de l'organisation... c'est le type de solution qui, pour Feenberg, se révèle peu opérationnelle. Il faut donc s'attaquer à la technique en tant que telle. Dans la sphère sociale, la rationalisation démocratique s'exprimerait à travers trois processus.

*La controverse ou la polémique technique* : au moment de la création de la technique, différents acteurs peuvent s'exprimer. On retrouve ici des similitudes avec le concept de forum hybride (défini in Callon M. et al., 2001) qui recouvre toutes les initiatives citoyennes prenant forme autour d'activités ordinairement réservées aux techniciens. Ces initiatives peuvent être plus ou moins structurées et reconnues. Elles correspondent à des interventions jugées illégitimes d'un point de vue technique dans la mesure où elles proviennent de personnes non expertes. C'est une manière d'introduire le débat démocratique dans le processus de création de la technique et de reconnaître qu'il existe une grande diversité de parties prenantes susceptibles d'être concernés par la technique.

*Le dialogue innovant et l'invention participative* : pendant la diffusion de la technique, des rapports post-technocratiques se créent. Si la technique n'a pas été élaborée de façon démocratique les utilisateurs peuvent en modifier les usages en engageant un dialogue avec ses créateurs. La technique

est alors modifiée au cours de son développement par l'intervention conjointe de techniciens experts et de non experts. A titre d'exemple, Feenberg décrit le cas des associations de défense des personnes séropositives qui ont amené les médecins à accepter l'idée d'expérimentations médicales sur des malades, démarche qui entraine alors en totale contradiction avec les pratiques de la recherche médicale. *L'appropriation créative* : après la diffusion de la technique, ses utilisateurs en modifient l'usage par une utilisation différente de ce que ses inventeurs avaient imaginé. Les experts n'interviennent plus alors dans le processus de diffusion de la technique mais ses utilisateurs inventent de nouveaux modes de fonctionnement que les experts n'avaient pas prévus. C'est le cas de la diffusion de l'Internet dont les usages actuels dépassent de loin l'utilisation qui en était faite initialement.

Les différentes formes de rationalisation démocratique ne peuvent intervenir que lors de l'introduction d'une nouvelle technique, lorsque les pratiques qui s'y rattachent ne sont pas encore figées. C'est à ce moment que peuvent se saisir des opportunités. Le concept a néanmoins fait l'objet de débats et deux formes critiques lui ont été opposées.

L'association d'une démarche essentialiste et d'une démarche constructiviste paraît contradictoire. Si du point de vue des approches constructivistes, les qualités intrinsèques d'une technique ne sont pour rien dans son succès (c'est la thèse défendue par l'*actor network theory* de Latour), Feenberg soutient que, concrètement, certaines des qualités intrinsèques méritent d'être prises en compte ne serait-ce que parce qu'elles sont le produit d'une construction sociale (Feenberg A., 2004, p 225).

*A contrario*, sa réflexion a été appréciée à la fois pour des raisons théoriques et pratiques. « Premièrement, il prouve qu'il est possible de théoriser la technologie à partir d'une perspective politique concrète. Deuxièmement, il défie la résistance à penser la technologie comme un 'préjudice au concret' qui imprègne toujours les écrits académiques » (Rosen P, 2000, p 405). Il donne à la démocratisation de la technique un caractère rationnel : les utilisateurs non experts se l'approprient pour lui donner un sens et une utilité plus conformes à ce qu'ils en attendent. La logique purement technicienne est dépassée par une « concrétisation » de la technique. Celle-ci est adaptée à des réalités contingentes. D'un point de vue pratique, le concept de Feenberg permet de mieux comprendre certaines réactions de communautés contestant des pratiques technocratiques.

## **2.2. La rationalisation démocratique du management : déconstruire l'expertise**

Au-delà de cette réflexion sur le processus de technicisation, l'auteur n'hésite pas à incorporer, dans l'univers technique, le management des organisations. Les origines des sciences de gestion étant liées aux sciences de l'ingénieur, on comprend mieux ce rapprochement. C'est, au fond, une logique commune, qui permet de les rapprocher : « *les disciplines techniques se constituent autour de dispositifs conçus comme fonctionnels par essence, et donc comme essentiellement tournés vers l'efficacité* ». Management et technique se rejoignent par l'origine de leur domination (la seconde révolution industrielle) et par ce qui semble être leur logique intrinsèque (la recherche de l'efficacité).

La démocratie serait donc, pour l'auteur, un choix rationnel qui irait à l'encontre de la rationalité néolibérale. Dès lors, est-il « rationnel » que des non-experts portent des jugements sur des travaux/décisions d'experts ? L'entreprise est une « chose sérieuse », elle évolue sur un marché concurrentiel et y joue constamment sa survie. La solution la plus rationnelle est donc de spécialiser les personnes afin de confier à chacun une tâche dont il est le spécialiste et dont il s'acquittera au mieux. C'est le choix du taylorisme et de l'OST. C'est, en quelque sorte, l'affirmation du caractère rationnel d'une organisation fonctionnant sur un mode technocratique.

Ainsi la hiérarchie de l'organisation constitue-t-elle la mise en forme d'une technocratie qui trouve sa légitimité dans dit savoir-faire dit efficace (auquel ou pourra, selon les époques, ajouter savoirs et savoir-être). La nécessité économique détermine donc « la voie du développement et [...] cette voie se trouve dans la recherche de l'efficacité » (Feenberg A., 2004, p 47) et cette efficacité nécessite une organisation technocratique que l'on qualifie usuellement de hiérarchique. L'argument qui postule que la technocratie constitue un choix rationnel est donc lié à une conception déterministe (essentialiste) qui considère que le champ économique et l'entreprise répondent à une logique fonctionnelle autonome, sans lien avec des éléments de nature socio-politique. Cette logique fonctionnelle ne peut être comprise et respectée que par des spécialistes qui l'ont intégrée. La technocratie est alors légitimée. Le problème, c'est que cette logique est « auto-légitimante ».

Ainsi si l'entreprise évolue dans une sphère dont la logique est l'efficacité, il faut confier sa gestion à des personnes qui ont intégré cette logique (des technocrates : ingénieurs et managers) pour que sa survie ne soit

pas menacée. L'organisation hiérarchique repose alors sur une prééminence du choix technocratique. Mais si l'on suit le raisonnement de Feenberg, l'autonomie du champ économique doit être contestée. Ce point de vue renvoie à une littérature tout à fait considérable liée à la « nouvelle sociologie économique » nord américaine, avec M. Granovetter notamment.

L'argument de fond proposé par Feenberg est celui-ci :

*« Le constructivisme affirme [...] que le choix entre les différentes alternatives ne dépend en fin de compte pas de l'efficacité technique ou économique, mais de la correspondance entre les objets et les intérêts des divers groupes sociaux qui influencent le processus de conception. Ce qui caractérise un artefact, c'est son rapport à l'environnement social et non pas une certaine propriété intrinsèque »* (Feenberg A., 2004, p 50).

En poursuivant ce raisonnement, on pourrait considérer alors que le fonctionnement technocratique d'une entreprise n'est que le reflet d'une négociation qui a renforcé l'existence d'une hiérarchie sociale. Si l'on s'arrête là, on retrouve de nouveau une vision déterministe. Or l'idée de rationalisation démocratique promue par Feenberg consiste à affirmer que les techniques (de gestion notamment) peuvent être utilisées pour contester la hiérarchie sociale. Toutes les techniques qui permettent de contester cette hiérarchie technocratique relèvent donc d'un processus de rationalisation démocratique. La rationalisation démocratique, dans une entreprise, ne conteste pas le fonctionnement hiérarchique en tant que tel, elle conteste le lieu où celle-ci va chercher sa légitimité : la maîtrise de la technique (que l'on parle de technique des objets ou de technique de gestion). En résumé, nous proposons le tableau suivant.

**Tableau : Les fondements de la légitimité hiérarchique, technocratie et processus de démocratisation**

<b>Rationalisation néolibérale (technocratie)</b>	<b>Rationalisation démocratique (démocratie)</b>
<i>Origine</i> : conception déterministe et essentialiste du champ économique.	<i>Origine</i> : vision constructiviste de la réalité sociale comme produit d'une négociation.
<i>Source de légitimité</i> : son caractère rationnel fondé sur l'expertise, la rationalité technico-économique.	<i>Source de légitimité</i> : son caractère rationnel fondé sur un processus social participatif, la rationalisation démocratique.
<i>Logique de fonctionnement</i> : recherche de l'efficacité.	<i>Logique de fonctionnement</i> : sa nature est dans le processus d'appropriation de la technique.
En tant que traduction concrète la hiérarchie repose sur une sélection selon une logique technique.	En tant que tel, un processus démocratique n'exclut pas un fonctionnement hiérarchique.

### **Conclusion**

La technocratie n'entre pas, par nature, en contradiction avec la démocratie. C'est la façon dont la technocratie trouve sa légitimité qui évolue : la logique technocratique comme expression d'une hiérarchie sociale est contestée par un processus de démocratisation.

Pour soutenir l'idée que cette démocratisation de l'entreprise relève d'un processus de rationalisation, il faut donc établir le caractère rationnel du processus de démocratisation. Cette participation démocratique ne se limite bien évidemment pas à des « stratégies d'affichage » ou à des techniques qui la réduiraient à des attributs consultatifs. Fondamentalement, cela implique qu'il est possible de rationaliser le mode de fonctionnement des organisations en démocratisant plutôt qu'en accroissant la centralisation du contrôle (contrairement à ce que promeut le néolibéralisme). En s'appropriant les techniques, les individus l'adaptent à leur contexte et en rationalisent ainsi l'utilisation en fonction de l'utilité qu'ils lui attribuent. La recherche de l'efficacité incarnée par la technique est relative à une situation sociale, à un contexte. Elle est contingente. Par déduction, on peut dire aussi qu'une technique qui serait imposée et qui ne serait pas l'objet d'un tel processus est, en quelque sorte, un « préjudice » au concret : elle ne tient pas compte du contexte dans lequel elle s'inscrit (Feenberg A., 1999, p 201).

A travers un processus de rationalisation démocratique, qui vise à rendre la technique pour proche du concret, l'entreprise peut développer des adaptations à la technique gestionnaire dont l'expression n'est pas nécessairement liée à une « rationalité néolibérale ».

La logique de « concrétisation » offre ainsi une solution au faux dilemme rationalité (néolibérale) vs. Idéologie (démocratie). Une théorie de la concrétisation explique comment les êtres humains et leurs contextes peuvent intégrer les designs techniques. L'enjeu est alors de permettre une meilleure maîtrise de la temporalité liée au

processus de métabolisation de la technique par le corps social : les phénomènes de disruption montrent que les évolutions techniques accélèrent et que le temps social de métabolisation, c'est-à-dire d'adaptation des usages de la technique, est trop long, renforçant ainsi la logique technocratique.

### **Bibliographie**

- Akrich M., Callon M. et Latour B. (2002a), « The Key to Success in Innovation Part 1 : the Art of Interesement », *International Journal of Innovation Management*, 6, 2, p. 187–206
- Akrich M., Callon M. et Latour B. (2002b), « The Key to Success in Innovation Part 2 : the Art of Choosing Good Spokespersons », *International Journal of Innovation Management*, 6, 2, p. 207–225
- Alvesson M. & Spicer, A., 2016 , (Un)Conditional surrender? Why do professionals willingly comply with managerialism, *Journal of Organizational Change Management*. 29, 1, p. 1-19
- Bakardjieva M. et Feenberg A. (2002), « Community Technology and Democratic Rationalization », *The Information Society*, 18, p. 181–192
- Callon M., Lascoumes P. et Barthe Y. (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil
- Dardot P. & Laval C., (2010), *La nouvelle raison du monde*,
- De Gaulejac V. (2005), *La société malade de la gestion*, Seuil, Paris
- Ellul J. (1990 et 2004), *Le bluff technologique*, Hachette
- Feenberg A. (2017), *Between Reason and Experience: Essays in Technology and Modernity*, The MIT Press
- Feenberg A. (2004), *(Re)penser la technique. Vers une technologie démocratique*, La découverte/Mauss
- Feenberg A. (1999), *Questioning Technology*, Routledge
- Feenberg A. et Bakardjieva M. (2004), « Virtual Community : no 'Killer Implication' », *New Media and society*, 6, 1, p. 37–43
- Rosen P. (2000), « Prejudice Against the Concrete », *Science as Culture*, 9, 3, p. 405–412
- Thiétart R.-A., (2014), *Méthodes de recherche en management*, Dunod